

Profil de fonction

Intitulé de la fonction

Accompagnateur claveciniste au Conservatoire royal de Bruxelles pour les bacheliers et/ou masters

Type de contrat

Accompagnateur (temporaire à durée déterminée pour 1 an, puis possibilité de contrat à durée indéterminée et nomination définitive)

- Soit 5 h/semaine d'accompagnement (40 semaines/année)
- Et 40 h/année destinées à des responsabilités de coordination ou institutionnelles
- Rémunération : barème 501 de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Domaines de responsabilités et tâches principales :

Tâches principales :

- Accompagner au clavecin (continuo et avec clavier obligé) les étudiants lors d'auditions, de concerts organisés par l'institution et lors des évaluations ;
- Accompagner les cours à la demande des professeurs
- Remplir le rôle de répétiteur avec les étudiants
- Dans la mesure du possible, accompagner éventuellement les étudiants sur d'autres claviers (orgue, piano-forte, etc.)

Le candidat idéal :

- Maîtrise son continuo et peut s'adapter aux différents styles du répertoire ;
- Est engagé dans une dynamique de promotion de l'excellence musicale ;
- A une disponibilité régulière et une présence assurée au moment des examens ;
- Est réactif : bonne communication simple et rapide ;
- Est proactif et structuré au niveau de l'organisation ;
- Parle couramment le français, l'anglais et éventuellement d'autres langues ;
- Maîtrise plusieurs type de claviers (orgue, piano-forte, etc) ou d'instruments de continuo (théorbe, harpe, etc.).

Procédure de sélection

Un dossier complet (cf Moniteur belge) sera examiné par la commission de recrutement ; le candidat sera invité à jouer une pièce préparée (donnée 3 jours avant l'audition), un continuo à vue et à réaliser un accord de clavecin dans un temps restreint devant la commission, puis à prendre part à un entretien avec ses membres.

Les compétences artistiques, pédagogiques et relationnelles sont les principales prises en compte par la commission.

Responsabilités pédagogiques (savoir, savoir-faire, savoir-être) :

- Il connaît et adhère, par principe mais surtout par les différentes propositions de son projet pédagogique et artistique, au projet pédagogique et artistique du Conservatoire et du département ;
- Il assure les accompagnements aux étudiants tel que planifié avec eux et leurs professeurs ;
- Il participe à la construction des programmes ;
- Il s'engage dans une fonction de coresponsabilité dans la réflexion pédagogique commune de l'équipe des enseignants du département musique ancienne, entre autres par sa participation active au conseil d'option ;
- Il est créatif et communique son énergie ;
- Il dispose de bonnes compétences communicationnelles et interpersonnelles ;
- Il favorise l'évaluation des enseignements par les étudiants ;
- Il témoigne d'une disponibilité à élargir ou renforcer ses connaissances.

Responsabilités institutionnelles

- Il s'assure que toutes les démarches sont réalisées en temps et en heure ;
- Il développe des synergies et participe à la réflexion sur le projet pédagogique de l'école ;
- Il participe aux démarches d'amélioration de la qualité du Conservatoire ;
- Il utilise les technologies de l'information pour informer ses étudiants ou l'institution ;
- Il complète les informations personnelles nécessaires pour le site internet ;
- Il communique les informations relatives aux initiatives autour du Conservatoire pour nourrir le site internet.

Compétences transversales :

- Il suscite la curiosité intellectuelle de ses étudiants ;
- Il explicite ses choix pédagogiques de manière à ce que les étudiants puissent s'interroger sur leurs propres besoins et les modes d'apprentissage ;
- Il développe l'esprit critique de ses étudiants et la recherche ;
- Il favorise l'acquisition d'une véritable culture de l'art qui encourage l'autonomie créatrice ;
- Il encourage les initiatives de rapprochement avec d'autres disciplines, musicales, théâtrales ou autres ;
- Il ouvre l'esprit de l'étudiant, l'encourage à la polyvalence et à l'ouverture sur le monde.